

**DEVELOPMENT CO-OPERATION DIRECTORATE
DEVELOPMENT ASSISTANCE COMMITTEE**

DAC Network on Poverty Reduction

ROOM DOCUMENT No. 8 for its meeting on 19-20 June 2003

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT: RESEAU REDUCTION DE LA PAUVRETE

DEVELOPMENT ASSISTANCE COMMITTEE: NETWORK ON POVERTY REDUCTION

**Note de la Délégation Française
Note by the Delegation of France**

Ce document de séance est transmis en relation avec la discussion du POVNET concernant son projet de programme de travail [DCD/DAC/POVNET(2003)1]

This room document is circulated in connection with POVNET's discussion of its draft work programme [DCD/DAC/POVNET(2003)1]

JT00146368

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

**Comité d'aide au développement
Réseau Réduction de la pauvreté**

Note de la Délégation française

Lors de la Réunion du CAD à haut niveau (Réunion HLM), le rôle du secteur privé dans la réduction de la pauvreté a été souligné, à la fois dans les débats et dans la déclaration du président.

Ce rôle est indispensable pour la réalisation des objectifs du millénaire, l'aide publique au développement ne pouvant suffire à les atteindre.

En même temps, chacun est plus conscient que jamais des difficultés auxquelles se heurte l'essor des flux privés et du secteur privé. Aux difficultés classiques (insécurité juridique, insuffisance de la gouvernance et des infrastructures etc...), s'ajoutent des données nouvelles qui peuvent elles aussi poser problème :

- Depuis la fin des années 90, les risques inhérents aux marchés émergents et en développement font l'objet d'une réévaluation à la hausse de la part des grands investisseurs potentiels.
- Depuis une période plus récente, nous sommes de surcroît confrontés à un contexte conjoncturel qui, de façon générale, pousse les entreprises à réduire leur endettement et leur exposition aux risques (ceci vaut notamment pour des entreprises particulièrement concernées par les investissements et les privatisations dans les pays en développement, telles que les grands équipementiers de l'eau, de l'énergie et des transports).
- Par ailleurs, force est de constater que certaines hypothèses parfois trop optimistes quant à l'extension des privatisations ne se vérifient pas, du moins dans les pays les plus pauvres. Ceci oblige à intégrer à la réflexion la persistance probable de situations en partie imprévues : maintien d'un certain secteur public et frontières plus complexes qu'attendu entre public et privé, nécessité de mieux réfléchir aux partenariats public-privé et à la complémentarité des deux secteurs, besoin dans certains cas d'explorer de nouvelles pistes pour le développement du marché et du secteur privé.

Dans ces conditions, si rien n'est fait, on ne peut exclure une évolution décevante de l'investissement et de flux privés qui mettrait en danger la réalisation des objectifs du millénaire.

C'est pourquoi la France souhaite comme beaucoup d'autres pays que le réseau Réduction de la pauvreté réfléchisse aux moyens de favoriser l'essor du secteur privé.

Elle suggère qu'un accent soit plus particulièrement placé sur les formes d'aide publique qui s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les flux privés (techniques dites de "confort" et de garanties, partenariats publics-privés, soutien aux institutions financières).

**Development Assistance Committee
Network on Poverty Reduction**

Note by the Delegation of France

(Informal translation)

At the DAC's High Level Meeting the role of the private sector in poverty reduction was underlined both in the discussion and in the statement by the Chair.

This role is essential in promoting the Millennium Development Goals; ODA alone will not be sufficient to realise these goals.

At the same time, we are more than ever aware of the difficulties in expanding private sector flows. In addition to traditional difficulties (judicial insecurity, poor governance and insufficient infrastructure, etc.) there are also new ones.

- Since the end of the 90's, the risks inherent in emerging and developing markets have been reassessed upwards by major potential investors.
- Most recently we are increasingly faced with a cyclical situation which in general pushes enterprises to reduce their debt and risk exposure (particularly for enterprises concerned with investment and privatisation in developing countries, e.g. the provision of water, energy and transport equipment).
- In addition, sometimes over-optimistic ideas about privatisation have not been realised, particularly in the poorest countries. We must therefore take into account the likely continuation of partially unforeseen situations: maintaining a certain role for the public sector and more complex frontiers than expected between the public and private sectors, the need for greater reflection on public-private partnerships and the complementarity between the two sectors which in certain cases requires us to explore new directions for developing markets and the private sector.

Under these conditions, if nothing is done we can expect a disappointing evolution of investment and private flows, which will endanger the realisation of the Millennium Development Goals.

For these reasons France, like many other countries, wishes POVNET to consider the means of promoting the expansion of the private sector. France suggests that particular emphasis be placed on the complementarities between ODA and private flows ("comfort" techniques, guarantees, public-private partnerships, support for financial institutions).